LA CONFESSION

D'UN PAUVRE

ROTURIER ANGEVIN,

A l'occasion d'un Avis au TIERS-ÉTAT de la Province d'Anjou.

Cau
FRC
1931

Mais que répondre à ceux que l'habitude de la servitude a tellement dégradés, ou la complicité de la tyrannie tellement corrompus, qu'ils cherchent à se faire accroire et à nous persuader que c'est entre les mains d'un homme que fut remis le pouvoir législatif, sans limite comme sans partage; et qu'aussitôt vingt millions d'êtres se soumirent à un seul et à sa postérité, et ne reconnurent pour lois que ses volontés?

Mémoire du Comte D'ENTRAIGUES.

1789.

M & W 3745

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

LA CONFESSION
D'UN PAUVRE
ROTURIER ANGEVIN.

O mes amis ! vivons en bons Chrétiens ;
C'est le parti, croyez-moi, qu'il faut prendre :
A son devoir il faut enfin se rendre,
Et tôt ou tard cesser d'être *vaurien*.

TELLES étoient les pensées que depuis quelques jours de sérieuses réflexions et de graves lectures avoient suscité dans mon ame, quand un dernier coup de la grace efficace est venu achever ma conversion. Vous avez lu, roturiers mes freres, le *saint avis* qu'au *saint* jour de l'an nous a donné un *saint* personnage. Puissiez-vous tous en profiter ! Pour moi, atteint jusques au fond du cœur, j'en ai reçu une impression qui a changé toutes mes idées: il m'a semblé que tout-à-coup mes yeux se dégageoient d'un nuage; tous les objets ont pris pour moi d'autres formes, d'autres couleurs; je suis devenu un autre homme..... Alors jettant un regard sur ma vie passée, l'aspect de mes actions et de mes pensées m'a rempli d'effroi : j'ai vu ce que je croyois vertu

et sagesse, prendre les traits du vice et du crime; ce que j'appellois vérité, devenir erreur et mensonge. Grand Dieu! me suis-je dit épouvanté : vers quel abyme me portoient mes pas? sur quels précipices marchoit mon imprudence! Allons, tandis qu'il en est encore temps, profitons du bienfait des cieux; sortons de ces voies de perdition, et rachetons par une bonne contrition, tant de péchés et de scandales.

Mes freres, dans mon transport, je partois déjà pour la Trappe, quand je rencontrai un ami à qui je fis part de mon dessein; il l'approuva; mais en même temps il m'observa qu'encore couvert de *la lepre du péché*, j'étois indigne de m'associer à de si *saints* personnages, et qu'il falloit, avant tout, purifier ma conscience, et rendre à mon ame sa blancheur virginale. Venez, me dit-il, je connois un digne homme, d'un esprit droit, d'un jugement sain, de mœurs intactes, et de plus, très-instruit. Vous déposerez à ses pieds le fardeau qui vous pese; et, quand vous aurez fait une bonne confession *générale*, vous partirez bien plus léger, et sans crainte des accidens du voyage.

Je goûtai ce conseil, et, du même pas, nous allâmes chez M. le curé de ***. Mon ami m'ayant présenté, lui expliqua, en peu de mots, le sujet de notre visite; puis, après l'avoir entretenu un instant à l'écart, il nous laissa seuls; et moi, prenant l'humble posture d'un pénitent, les genoux en terre, les yeux baissés, le cœur contrit, je commençai ce que vous allez lire;

Mon pere, vous voyez en moi le plus coupable des pécheurs ; un homme vivant dans l'habitude de tous les vices, mais qui, surtout, depuis quelques mois, y ajoute une foule d'actions d'un genre si grave, qu'il y a bien de l'apparence que ce sont des *crimes*. Dans le trouble où vous me voyez, je ne sais par où commencer ; daignez m'interroger vous-même.

Le Pasteur. Allons, mon enfant, prenez courage ; ayez espoir dans l'infinie miséricorde, et méritez-la par un sincere aveu. Avez-vous tué quelqu'un ?

Le Pénitent. A Dieu ne plaise ! je n'eus jamais un si grand malheur.

Le Past. Avez-vous volé votre prochain ?

Le Pen. Non, je n'ai point encore été réduit à cette nécessité: ce que je possede m'a suffi, et je n'envie le bien de personne.

Le Past. Etes-vous ivrogne ?

Le Pen. J'aime le vin, quand il est vieux ; mais j'en bois peu, il m'incommode.

Le Past. Etes-vous débauché ?

Le Pen. Je n'en ai pas le temps ; je suis trop occupé, et j'aime d'ailleurs ma santé.

Le Past. Etes-vous joueur ?

Le Pen. Non, les cartes m'ennuient, et me donnent la migraine.

Le Past. Mais, mon enfant, quels sont donc vos péchés? voilà les plus graves déjà passés. . . . . .

Le Pen. Tous mes péchés sont en politique.

Le Past. Ah ! cette matiere est bien dé-

licate ; et il y a bien peu de gens en état de vous confesser : mais enfin, quoique indigne, je ferai mon possible.

Le Pen. Mon pere, je suis un *séditieux*, un *boutefeu*, un *émissaire*, un *ambitieux*, un *brédouilleur*, un *hypocrite*, un *fou*, un *marchand de coqs-à-l'âne*, un *philosophe*, un *enragé*, un *athée*, et un *fanatique*.

Le Past. Voilà bien de mauvaises qualités ; mais ce qui m'étonne de les voir rassemblées en vous, c'est que plusieurs sont incompatibles ; car si vous êtes un *fou*, je ne vois pas comment vous avez l'esprit réfléchi d'un *hypocrite* ; et si vous avez *la rage* d'un *fanatique*, je ne conçois pas comment vous y joignez l'insouciance d'un *athée* : expliquez-moi un peu tout cela.

Le Pén. Je manque souvent de respect au roi.

Le Past. Ah ! mon enfant, c'est un si bon prince ! un si honnête homme ! qui aime tant son peuple ! Voyez comme il en a soutenu les intérêts contre l'avis des notables, et de plusieurs grands de son conseil : c'est lui qui a décidé que le peuple auroit la moitié des députés aux états-généraux. On l'a entendu s'écrier : *La demande de mon peuple est juste ; il n'y en eut jamais de plus juste : je veux que cela soit* ; Et que dites-vous du roi ?

Le Pén. Qu'il n'a pas le droit de faire les lois, mais seulement de les faire exécuter.

Le Past. Vous ne péchez pas : vous dites une vérité que les parlemens n'ont cessé de

répéter, et dont tout le monde est d'accord. En effet, si le roi faisoit à son gré les loix, si sa volonté décidoit arbitrairement de nos vies et de nos fortunes, l'état seroit sur-le-champ renversé ; car d'abord le roi étant un homme comme nous, il peut avec les meilleures intentions se tromper : mais ce qui est bien plus fâcheux, il peut être trompé par ceux qui l'environnent ; alors les volontés de chaque ministre, de chaque courtisan, deviendroient les loix du royaume ; et par tout ce qui est arrivé depuis vingt ans, vous jugez comme nous serions gouvernés. Il est bien certain que le Roi ne peut vouloir et désirer que le bonheur de son peuple ; parce que plus le peuple est riche et nombreux, plus celui qui le commande est puissant : leurs intérêts sont liés. Il n'en est pas de même des *grands seigneurs* que l'on appelle *courtisans* et *ministres* ; car, quelque grands seigneurs qu'ils soient, comme ils peuvent le devenir encore davantage, ils ne cessent d'aspirer à accroître leurs fortunes; or, comme le Roi est le dépositaire des fonds du peuple, ils l'obsedent pour l'induire à en détourner l'emploi en leur faveur ; en sorte que leurs intérêts, et par conséquent leurs volontés tendent constamment au détriment de la chose publique : ensuite, si le roi n'énonçoit la loi qu'à titre de sa volonté ; s'il ne commandoit, que par la raison qu'il *veut* commander, l'on pourroit lui résister, par la raison que l'on ne *veut* pas obéir. Pour plier tant de volontés, il n'auroit que le moyen de la violence : et de-là

il résulteroit un combat perpétuel entre le roi, les grands, le peuple; et tout seroit dans l'anarchie.

Le Pen. Mon pere, j'ai manqué de respect aux princes.

Le Past. Auxquels?

Le Pen. Aux cinq qui ont présenté le mémoire.

Le Past. Mon enfant, on les a trompés. Des intrigans se sont servis de leurs noms pour faire échouer la réforme. Quel intérêt ont ces princes de s'y opposer? Ils seront toujours les plus grands seigneurs de France. Hélas! les princes en général sont plus à plaindre qu'à blâmer; et si quelque chose en eux doit étonner, c'est de les voir encore aussi bons, environnés, comme ils le sont, de subalternes détestables. Mon enfant, la preuve en est qu'aussitôt que les princes ont été mieux instruits, ils se sont rétractés; et le mémoire de leurs gens est réfuté de maniere à ce qu'ils s'en souviennent (1).

Le Pen. J'ai manqué de respect aux évêques.

Le Past. Ce cas est bien grave. Qu'avez-vous dit?

Le Pen. Que c'étoit un abus répréhensible de les voir accumuler, comme ils font, tant de bénéfices; qu'il étoit scandaleux de les voir déserter leurs dioceses, pour venir jouer à la cour le rôle de courtisans, et étaler

(1) Voyez Projet de Réponse du Roi, à un Ecrit répandu sous le titre de : Mémoire des Princes.

un

un luxe et des mœurs de *traitans* ; qu'il falloit les mettre en réforme...

Le Past. Passez, passez, cela n'est pas péché ; les conciles en ont dit vingt fois davantage.

Le Pen. J'ai mal parlé des grands seigneurs.

Le Past. Desquels ?

Le Pen. De ceux qui vivent à la cour, pour être les sang-sues du peuple ; qui mandient des dons, des pensions, des concessions, des priviléges ; de ceux qui, à Versailles, sont vils et rampans, et dans leurs terres oppresseurs insolens ; qui ont des gardes-chasses assassins ; qui usurpent nos landes, nos communes ; qui nous vexent pour les rentes, les cens, les lods et ventes, les moulins, les fours bannaux ; qui nous dévastent par leur gibier ; inondent nos terres par leurs étangs, etc., etc.

Le Past. S'ils font du mal, comment en dire du bien ? Mais leurs valets, leurs intendans, leurs feudistes, leurs receveurs, leurs sénéchaux ne sont-ils pas encore plus coupables ? Et avez-vous manqué à ceux qui sont justes et bons ? à ceux qui ont opiné pour le peuple dans l'assemblée des notables ?

Le Pen. Non ; ceux-là je les honore infiniment : j'ai péché contre la subordination, en manquant de respect à messieurs de la noblesse.

Le Past. Mon enfant, on peche contre la subordination, quand on manque de respect aux loix et aux magistrats qui en sont les justes ministres : mais les gentilshommes ne sont point des magistrats ; ce sont des citoyens soumis aux loix comme tous les autres, et qui n'ont

de prééminence qu'à titre d'hommes riches ou décorés ; et à qui l'on ne doit d'égards, qu'autant qu'ils les méritent par leurs vertus et leurs services. Et qu'avez-vous dit de la noblesse ?

Le Pen. Qu'elle étoit à la fois inutile au roi, et à charge au peuple.

Le Past. Mais, l'un et l'autre n'est pas mensonge ; car, d'un côté, si les nobles refusoient leurs services au roi, comme plusieurs l'en ont menacé (1), il trouveroit toujours assez d'officiers, de soldats, de magistrats dans vingt-trois millions de roturiers, dont la nation est composée ; et d'autre part, si, comme il est vrai, les nobles possedent la plus grande partie des biens, occupent les plus grands emplois, jouissent des plus grands honneurs, et cependant ne payent que la moindre partie des impôts, il est clair qu'ils sont à charge au peuple, puisque les roturiers peuvent faire tout ce qu'ils font, et à meilleur marché.

Le Pen. Mais j'ai ajouté que les nobles étoient nos *ennemis*.

Le Past. Si l'on appelle amis ceux qui nous aident et nous soulagent, quel nom donner à ceux qui nous grevent ?

Le Pen. Mais je me suis servi de paroles outrageuses.

Le Past. Et quelles sont ces paroles ?

Le Pen. J'ai dit que les deux ordres du clergé et de la noblesse, comparés à celui du

---

[1] Voyez l'arrêté des nobles de Bretagne, et le mémoire des princes.

tiers-état, n'étoient que deux pygmées devant un colosse, ou deux poignées d'herbes stériles devant une gerbe.

Ici le directeur de conscience tarda de me répondre, comme pour prendre le tems de la réflexion ; puis après deux ou trois minutes de silence, il me dit :

Le Past. Je ne vois pas bien ce qui mérite ici le nom *d'outrage* ; car votre pensée, sous son double rapport, est de la plus exacte vérité. Personne ne peut nier, quant au nombre, que deux ou trois mille nobles, et environ autant d'ecclésiastiques que l'on compte, par exemple, en Anjou, ne soient bien peu de chose auprès des roturiers qui passent six cents mille ames ; et quant à l'utilité, ces six cents mille ames, qui sous le nom de paysans, artisans, marchands, négocians, etc. sont la classe vraiment productive, ont bien le droit d'appeller cinq ou six mille personnes qui ne font rien, des herbes stériles. La seule question est de savoir si l'on doit énoncer ces vérités d'une maniere forte ou radoucie. Peinte fortement, la vérité blesse ceux qu'elle attaque ; mais peinte mollement, elle manque son effet. En palliant une injustice, on la rend supportable ; et c'est être complice. En la démasquant hardiment, on souleve contr'elle ; et c'est remplir son devoir. Si l'indignation qui décrie est outrage, la prudence qui ménage est lâcheté. Ces demi passions, ces demi liaisons, ces demi aversions, ces demi amitiés ne sont que des foiblesses ; et si les sentiers de la vertu sont pénibles, celui qui n'y

marche qu'en tremblant, est bien près de tomber. Si l'on ne sait haïr l'injustice, sait-on aimer la probité ?

Ce que je vois de plus clair ici, c'est que les hommes que vous avez attaqués, sont habitués à trop de respects ; et ceux que vous défendez, à trop de soumission. Or, dans une discussion d'intérêts, de telles dispositions sont peu favorables à la justice. On défend mal ses droits, quand on redoute son adverse : le respect qu'on lui montre augmente son orgueil ; le mépris qu'il en prend affoiblit le courage, car le courage tient à l'opinion que l'on a de soi et de son ennemi ; et c'est peut-être autant prudence que justice, de rendre mépris pour mépris.

Le Pen. Mais, j'ai attaqué, par écrit, *d'honnêtes gens qui ne m'avoient rien fait.*

Le Past. Expliquez-moi ceci.

Le Pen. Dans l'attente d'une assemblée, où l'on doit discuter nos droits, j'ai voulu prévenir 23,000,000 d'hommes, dont je suis un, qu'il y en avoit 150,000 (1) autres, qui avoient intérêt de nous tromper, et qui par conséquent en devoient avoir la volonté. Un homme de ces 150,000 a pris la parole, et a dit que j'étois moi-même un trompeur, et il a donné aux *vingt-trois millions des conseils contraires* à leurs intérêts, en faveur des hommes de sa classe. J'ai répondu à mon tour ;

(1) S'il n'y a que cinq mille têtes nobles en Bretagne, comme il est de fait, il n'est pas possible qu'il y en ait plus de 150,000 dans toute la France.

et en repoussant mon injure personnelle, j'ai réfuté les raisons de l'avocat; or, pour cet effet, il m'a fallu démasquer les intérêts et les intentions de ceux pour qui il plaidoit; et comme j'ai dit des vérités fâcheuses, ils m'accusent de les avoir offensés, sans qu'ils m'eussent rien fait.

Le Past. Et en avez-vous attaqué personnellement quelqu'un ?

Le Pen. Non : je n'ai parlé qu'en général, car je ne suis l'ennemi d'aucun en particulier.

Le Past. Eh bien ! vous n'avez fait que votre devoir. Puisque vous étiez l'avocat de vos freres : vous deviez attaquer leurs adverses, en vous bornant à votre injure, vous n'eussiez été qu'égoïste ; en traitant la cause publique, vous avez été citoyen.

Le Pen. Mais ils disent qu'ils n'avouoient point l'homme qui parloit pour eux.

Le Past. Et le désavouoient-ils ? et d'autres ne travailloient-ils pas avec lui ? et s'il eût réussi, n'eussent-ils pas tous profité de ses avantages ?

Le Pen. Mon pere, je suis un *séditieux*, un *artisan de discorde*, un *perturbateur de l'ordre public*.

Le Past. Comment cela ?

Le Pen. Par-tout où je vais, j'engage mes freres des 23 millions à résister de toutes leurs forces aux prétentions des 150 mille, à se liguer même contr'eux, comme ils font contre nous, et à leur opposer en tout les mêmes moyens.

Le Past. Et quel est votre but? Avez-vous envie de dépouiller les 150 mille de leurs biens?

Le Pen. Non pas : car si nous violions leurs propriétés, nous n'aurions plus de droits de conserver les nôtres ; mais c'est afin de les amener à contribuer aux charges comme nous, et afin de les empêcher de faire eux seuls les loix, comme il arriveroit s'ils avoient plus de députés que nous dans la *grande assemblée*.

Le Past. Mon enfant, tout cela n'est pas plus péché que lorsque ces mêmes personnes vous ont ameuté contre les *deux ministres* : la différence est seulement, qu'alors nobles comme roturiers, vous étiez tous ligués, parce qu'on vouloit tous vous dépouiller ; et qu'aujourd'hui vous êtes divisés, parce que les nobles, pour s'exempter, veulent accabler le peuple. Mais en cela même, ils ne pechent pas moins contre leurs intérêts que contre la justice : car si le peuple est énervé, quelle force aura la noblesse ? S'il manque d'énergie, qui soutiendra les nobles? Qu'eussent fait en Bretagne et en Dauphiné douze ou quinze cents gentilshommes, contre les violences des ministres, si la jeunesse roturiere, si les paysans, les artisans, les marchands ne les eussent pas secondés? Et si maintenant ils vous asservissent, qui les garantira lorsqu'il reviendra des brigands, (car il faut s'y attendre) qui les garantira d'être subjugués? Oui, mon enfant c'est l'intérêt de tous, que tous soient libres; c'est l'intérêt de la noblesse, que le peuple ait du courage. Assurer la liberté du

peuple contre la noblesse, c'est assurer la liberté de la noblesse contre les ministres. Qui les empêcheroit, chez un peuple esclave, de soudoyer des troupes qui maîtriseroient tout le monde? L'armée est dans la main du gouvernement; et c'est du peuple que l'on fait l'armée. Prêcher la liberté, c'est prêcher la justice; et prêcher la justice, ne peut être appellé, *troubler l'ordre*; parce qu'il n'y a point d'ordre sans la justice: ce n'est pas même troubler la paix; car la paix sans la justice, n'est que l'affaissement de l'oppression; et comme l'a dit un gentilhomme: *Une liberté orageuse est préférable à un esclavage* (1) *tranquille.*

Le Pénit. Enfin, mon pere, j'ai un dernier péché qui me coûte infiniment à avouer; j'en suis tout honteux.

Le Past. Allons, mon enfant, prenez courage; faites un effort un peu de honte est bientôt passé, et l'on a la conscience nette.

Le Penit. Mon pere, je suis un ambitieux.

Le Past. A ceci il y a du pour et du contre. Et quelle est votre ambition? Voudriez-vous devenir fermier-général?

Le Penit. Non certainement; je ne voudrois pas d'une fortune achetée au prix de l'indignation de mes concitoyens. D'ailleurs, tout cet argent n'est que la monnoie dont je

(1) Mémoire du Comte d'Entraigues, à la fin.

cherche la vraie denrée. Ces hôtels, ces laquais, ces tables somptueuses, ces carrosses ne servent au bonheur que par la considération qu'ils attirent ; par eux-mêmes ils ont bien des inconvéniens : une grande maison embarrasse ; trop de laquais servent mal ; trop bonne chere incommode ; on n'est riche que pour ses gens ; on est l'intendant de sa femme, l'aubergiste de ses amis qui en face vous flattent bassement, et par derriere vous dénigrent : or, si sans tout cet attirail, on peut acquérir la considération qu'il donne, a-t-on besoin de le desirer ? Et n'est-ce pas un avantage de plus, de ne devoir qu'à sa personne, ce que d'autres ne doivent qu'à leur argent ?

Le Past. Et quelle est donc votre ambition ?

Le Pen. De voir cette province, ma patrie, la plus florissante du royaume ; d'y voir des chemins, des canaux, des ruisseaux rendus navigables ; des campagnes bien cultivées, des métayers bien à leur aise, des artisans bien laborieux ; des marchands bien industrieux, et chacun content et honnête ; de voir cette ville d'Angers, devenir une ville superbe ; d'y compter de nombreux atteliers, des manufactures actives ; d'y voir une bourse de négocians, une bibliotheque publique, un bel hôtel pour les états, un beau palais pour la justice, une belle salle de spectacle, un vaste jardin de botanique, un lycée pour toutes les sciences, des professeurs savans, une jeunesse studieuse, des citoyens zélés pour la patrie, de l'énergie, des mœurs publiques ; d'entendre

dre dire enfin, que mon pays est le meilleur pays de la France ; et que les Angevins sont à la fois, les plus braves et les plus aimables, les plus instruits et les plus actifs, les plus fins et les plus honnêtes gens des Français.

Le Past. Et n'avez-vous point d'ambition personnelle ?

Le Pen. Pardonnez-moi : j'ai l'ambition d'attacher mon nom à une révolution si heureuse ; d'y contribuer de tout mon pouvoir, pour jouir pendant ma carriere des douceurs de la vie ; être chéri de quelques amis, considéré de tout le monde ; afin que lorsque les ans assembleront sur ma tête les chagrins et les infirmités de la vieillesse, je ne sois point délaissé solitaire, comme un objet de dégoût ; mais que dans les promenades et au spectacle, quand je marcherai courbé et chancelant, l'aimable jeunesse compatisse à mes maux, et me tende la main en souriant ; que les meres me montrent à leurs enfans, en disant : Voyez ce bon vieillard ; il a passé sa vie à préparer votre bonheur. Je verserai des pleurs d'attendrissement, et ces pleurs seront ma récompense.....

A ces mots, l'honnête directeur me serrant la main : Mon ami, me dit-il, je ne puis m'empêcher de souhaiter que nous ayons beaucoup de pécheurs comme vous ; car si vous vous égarez dans le fait, vous vous redressez dans l'intention ; mais, dites-moi, qui vous a donné ces scrupules ?

Alors tirant de ma poche l'*avis au tiers-état*, je le lui présentai : à peine eut-il jetté un coup-

d'œil sur le titre : Quoi ? dit-il, c'est cette rapsodie ? Ecoutez-moi, mon cher enfant, s'il est d'un bon naturel de prêter l'oreille aux avis, il est d'un bon esprit de les discerner ; car pour se faire *admonêteur*, on n'en est pas plus sage, et celui-ci en est la preuve. Voyez s'il pratique lui-même une seule des leçons qu'il veut vous donner. Comme censeur, il est indécent, il dit des injures grossieres ; comme ennemi, il est foible et lâche, il a grand soin de se cacher ; comme plaisant, il est sans sel, tout son esprit est en calembours ; *l'égalité* une *sainte*, *le peuple jaquet*, *délibérer par tête*, *c'est-à-dire*, *sans tête* : comme docteur, il est ignorant ; sa solution des trois questions n'en touche pas une. Je n'ose dire ce qu'il est, comme politique ; car lorsque l'on soutient que la *force fit le premier souverain* (pag. 15), *qu'il commanda*, *parce qu'il voulut commander* ; *que les loix dérivent de-là* ; *que voilà tout le contrat social* ; *que la providence semble l'avoir scellé* ; *que l'évangile l'a consacré* ; on est pire que les *Buzembaum* et les *Malagrida* (1).

Mon enfant, moi qui ne dis point des injures sous le nom d'avis, j'ai un conseil à vous donner ; c'est de ne plus perdre votre temps à lire de pareils livres ; voilà le vrai péché que vous avez commis, et qui a pu vous y pousser ? — La curiosité, j'ai voulu voir la force de cet homme-là. — Voilà une

(1) Deux Jésuites célebres par la perversité de leurs principes.

curiosité coupable. Eh quoi ? ne savez-vous pas que le seul regard des objets impurs souille l'ame, et que l'on corrompt ses mœurs et ses discours à voir mauvaise compagnie. Avez-vous souvent de ces curiosités ? --- Non, voilà la premiere, et elle sera la derniere. -- En faveur de votre repentir, vous ne direz qu'un *ave*. Allez en paix, et ne péchez plus.

Mes amis, ce curé a raison, j'ai fait ma pénitence, et je suivrai son conseil : afin même de le mettre sur le champ à exécution, et me purifier l'esprit et la langue, j'ai commencé de lire les mémoires de *Target* [1]. Parlez-moi de livres semblables : voilà ce que l'on appelle du raisonnement et de la discussion, de la vigueur avec décence ; de la modération avec fermeté ; de l'érudition avec de la critique ; de la conciliation avec de l'équité. Mes amis, voilà ce qu'il faut lire ; c'est le vrai moyen de nous entendre : nous ne pourrons nous accorder, qu'autant que nous serons tous également instruits de nos droits et de nos intérêts réciproques. L'ignorance est la mere de l'injustice ; car elle lui donne l'audace de se montrer, dans l'espoir de tromper les simples. Voulez-vous rendre les hommes bons et heureux ? éclairez-les. Le grand, le vrai, le seul secret de purger le monde de frippons, c'est d'empêcher qu'il n'y ait des dupes.

F I .

---

[1] Voyez *les états-généraux convoqués par Louis XVI*, 3 parties. Cet ouvrage est sans contredit le meilleur qui ait paru sur cette matiere.

621